

BTSA - BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau 5 (Bac +2)

Taux d'obtention N-1 : 57%



La formation au brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) aménagements paysagers dispense un savoir scientifique et technique. Elle offre des outils méthodologiques pour concevoir, réaliser et entretenir des espaces verts et assurer des fonctions d'encadrement.

OBTENTION DU DIPLÔME

Le diplôme s'obtient, pour 50 % de la note par le biais du contrôle continu et pour 50 % en 3 épreuves terminales nationales :

- une épreuve écrite générale socio-économique et culturelle
- une épreuve orale professionnelle basée sur un dossier technique présentant un chantier
- une épreuve orale professionnelle basée sur un dossier présentant un projet d'aménagement paysager

Les + de l'Ecole Du Breuil :

- La reconnaissance des végétaux (diplôme d'honneur délivré par l'école)
- Un Voyage d'étude et possibilité de stages et d'échanges en mobilité internationale

ADMISSION

Public visé : Jeunes de 16 à 23 ans au 1er janvier de l'année de recrutement.

Pré-requis

- Bac obligatoire.
- Les filières les plus adaptées :
 - Enseignement technologique : bac STAV,
 - Enseignement général,
 - Enseignement professionnel : bac pro aménagements paysagers.

Sélection

- Inscription sur Parcoursup de mi-janvier à mars
- Un entretien de motivation peut être effectué

Résultats : sur le site internet Parcoursup

Nombre de places : 28 places

STRUCTURE DE LA FORMATION

Durée des études : 2 ans

Les spécificités de l'enseignement de l'école :

- Enseignement pluridisciplinaire permettant aux étudiants de faire le lien entre les différentes matières et de les appréhender dans le cadre d'une connaissance globale.
- Cours de connaissance et reconnaissance des végétaux, cours d'infographie paysagère
- Organisation de 2 blocs « paysage » pour des études de cas concrets en conception et en technique en BTSA 2ème année.
- Des professeurs certifiés dont des professionnels
- Un accompagnement sur mesure

Les ouvertures sur l'extérieur

- 15 semaines de stage sur les 2 ans.
- Visites de sites pour l'étude des relations plantes/milieu et la lecture de paysage.
- Voyage d'étude à l'étranger en début de 2ème année.
- Visites de chantier
- Organisation de conférences avec des professionnels.





Édition : janvier 2024

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

DOMAINE GÉNÉRAL

- M1 : Inscription dans le monde d'aujourd'hui
- M2 : Construction du projet personnel et professionnel
- M3 : Communication

DOMAINE PROFESSIONNEL

- M4 : Organisation du travail et encadrement d'équipe
- M5 : Gestion de la végétation des aménagements paysagers
- M6 : Gestion des ouvrages et réseaux des aménagements paysagers
- M7 : Gestion technico-économique de chantiers
- M8 : Élaboration d'un projet d'aménagement paysager

DÉBOUCHÉS

Insertion professionnelle

Le titulaire d'un BTSA aménagements paysagers, de niveau 5, peut prétendre à un statut d'encadrant d'équipes :

- Facilité d'embauche au sein de la Direction des Espaces Verts de la Ville de Paris
- En entreprises privées du paysage et de sites du secteur privé (parcs de loisirs, jardins privés...)
- Au sein des collectivités territoriales
- En agence de paysage comme assistant

POURSUITE D'ÉTUDE

- École Nationale Supérieure du Paysage ENSP (Versailles, Lille, Bordeaux, Marseille, Blois).
- Écoles de paysage en Europe (HEPIA, Gembloux)
- Écoles d'ingénieur en aménagements paysagers (ITIAPÉ, AgroCampus Ouest)
- Licences professionnelles (École Du Breuil, LEA-CFI...)
- Université en filière environnement, géographie, écologie, urbanisme.
- Certificat de spécialisation (École Du Breuil : Arboriste Élagueur / Autres établissements : arrosage automatique, constructions paysagères, Arboriste Élagueur...)

INSCRIPTION

Uniquement sur www.parcoursup.fr à partir de janvier

Pour toute information concernant l'accessibilité du site et des formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter Mme Zahia ZENASNI : zahia.zenasni@paris.fr

L'École Du Breuil accompagne ses apprenants pour s'engager dans un projet de mobilité européenne et internationale. Pour toute information, merci de contacter : Mme. Sophie LARTIGUE : sophie.lartigue@paris.fr